

Avis de constitution

SOCIETE « SOCIETE DE TRANSFORMATION DES MATIERES
PREMIERES EN COTE D'IVOIRE » en abrégé « SOTRAMAPCI »

Siège Bingerville, Bingerville, BINGERVILLE AKOUAI
SANTAI NON LOIN DE LA PHARMACIE SAINT SYLVESTRE
LOT 58 ILOT 06 TEL: 07 07 23 43 24, Lot 58, Ilot 06

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 03/09/2024 , et enregistrés au CEPICI le 13/09/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE DE TRANSFORMATION
DES MATIERES PREMIERES EN COTE D'IVOIRE » en abrégé
« SOTRAMAPCI »

Objet: La société a pour objet en COTE D'IVOIRE et à l'étranger : Achat et vente de matières premières ;Agro-alimentation, élevage et vente d'aliments de bétail ; Import-export Commerce général ;Agroindustriel, alimentation générale ;Envoi et réception de colis, service d'entretien ;Prestations diverses.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement

souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Bingerville, Bingerville, BINGERVILLE AKOUAI
SANTAI NON LOIN DE LA PHARMACIE SAINT SYLVESTRE
LOT 58 ILOT 06 TEL: 07 07 23 43 24, Lot 58, Ilot 06

Dirigeant(s) Mme TRAORE AICHA NADEGE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-08253 du 18/10/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°64337/GTCA/RC/2024 du 18/10/2024

